

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2206

Attribution d'une subvention de 2 500 euros à l'Association Amicale Cycliste Lyon Vaise pour la 5e édition du Pignon Fixe, le 18 septembre 2016 au Vélodrome Georges Prévéral au Parc de la Tête d'Or dans le 6e arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 4 JUILLET 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2206 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 500 EUROS A L'ASSOCIATION AMICALE CYCLISTE LYON VAISE POUR LA 5E EDITION DU PIGNON FIXE, LE 18 SEPTEMBRE 2016 AU VELODROME GEORGES PREVERAL AU PARC DE LA TETE D'OR DANS LE 6E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Amicale Cycliste Lyon Vaise organise la 5<sup>e</sup> édition du Pignon Fixe qui se déroulera sur la piste au Vélodrome Georges Prévéral du Parc de la Tête d'Or, le 18 septembre 2016 de 9h00 à 19h00.

Auparavant, cet événement était organisé en même temps que le « Challenge national junior manche sur piste » au mois de mai. Ces deux manifestations rassemblaient environ 350 compétiteurs de toutes catégories et plus de 2 700 spectateurs. Elles étaient portées d'une année sur l'autre par l'Entente Cycliste de Lyon 6<sup>e</sup> et par l'Amicale Cycliste Lyon Vaise.

Cette année, seule la compétition du Pignon fixe est organisée ; elle est inscrite au calendrier international UCI (Union Cycliste Internationale).

Cette 5<sup>e</sup> édition du Pignon Fixe réunira environ 80 compétiteurs et sera de nouveau organisée en collaboration avec l'Entente Cycliste Lyon 6. Des nations étrangères dans la catégorie élite (hommes et femmes) seront invitées.

Le montage avec « pignon fixe » est un montage particulier du vélo, lorsque le pignon de la roue arrière, généralement monté avec une roue libre, est monté sans roue libre, ce qui le rend solidaire de la roue dans les deux sens de rotation.

Les objectifs de l'Association Amicale Cycliste Lyon Vaise sont de :

- faire de ce rendez-vous un événement incontournable du vélo sur piste sur Lyon ;
- promouvoir la pratique du vélo en club auprès des adultes et des plus jeunes ;
- valoriser les jeunes espoirs du cyclisme français et leur permettre de se préparer pour les championnats du Rhône et de France ;
- permettre aux sélectionneurs nationaux de faire leur choix pour les compétitions nationales et internationales.

L'organisation de cette compétition permet ainsi d'assurer la promotion du cyclisme sur piste à Lyon et de mettre en valeur le Vélodrome du Parc de la Tête d'Or auprès du public et des sportifs lyonnais.

Le budget prévisionnel s'élève à 8 340 euros et l'Association sollicite une subvention à hauteur de 2 500 euros.

En 2015, l'Association Entente cycliste de Lyon 6<sup>e</sup> a perçu une subvention de 7 000 € pour l'organisation de différentes courses cyclistes sur piste dont le Pignon Fixe et le « Challenge national junior manche piste ».

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 2 500 euros à l'Association Amicale Cycliste Lyon Vaise.

Vu l'avis du Conseil des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 2 500 euros est allouée à l'Association Amicale Lyon Vaise pour l'organisation de la 5<sup>e</sup> édition du Pignon Fixe, le 19 septembre 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT